

Culture et sport

Chiffres-clés en 2005

- 7 bibliothèques dont une associative, représentant 4 213 m² et 326 places assises.
- 8 m² de bibliothèques pour 100 habitants.
- 9 760 lecteurs soit 17 % de la population.
- 32 prêts par lecteur et par an en moyenne.
- 140 000 documents imprimés, 20 760 documents multimédia, auxquels s'ajoutent un fonds ancien et 7 455 jeux à Dieppe (ludothèque).

Bibliothèques

L'offre culturelle est assez bien représentée sur Dieppe-Maritime malgré un déséquilibre entre la ville centre et le reste du territoire. Le réseau de Dieppe (1 bibliothèque centrale et 5 bibliothèques de quartier/ludothèques) permet à la population d'accéder facilement à la lecture publique tandis que les 15 autres communes de l'agglomération ne disposent que de 6 bibliothèques.

Les bibliothèques communales sont localisées dans les communes suivantes : Ancourt, Dieppe, Grèges (statut associatif), Hautot-sur-Mer, Martigny, Offranville et Varengeville-sur-Mer.

Le réseau dieppois est constitué de 6 sites :

- en centre-ville, la médiathèque Jean Renoir.
- en périphérie, des bibliothèques ou ludothèques de quartier : le Drakkar, les Côteaux, Camille Claudel, Jacques Prévert, Petit Prévert.

Il est en projet de constituer deux autres pôles (à Offranville et Arques-la-Bataille) et de réaliser un catalogue commun pour les bibliothèques de l'agglomération.

	Nombre total de prêts annuel en 2005
Ancourt	<i>non communiqué</i>
Dieppe	284 435
Grèges	150
Hautot-sur-mer	5 000
Martigny	<i>non communiqué</i>
Offranville	8 860
Varengeville	3 800

Source : Dieppe-Maritime, Étude relative à la mise en réseau des bibliothèques du territoire, mars 2006.

Le fonds spécifique de Dieppe est constitué de documents anciens : 45 700 documents, 296 manuscrits, 8 000 documents graphiques/cartes/plans.

La surface de bibliothèque ainsi que le nombre de places assises ramenés par habitant sont supérieurs aux moyennes nationales (8 m² pour 100 habitants pour Dieppe-Maritime et 7,2 m² pour 100 habitants en France).

En 2006, les bibliothèques totalisent 9 760 lecteurs inscrits dont 7 956 pour Dieppe.

Le nombre total de prêts par an est de 309 245, c'est-à-dire 32 prêts par lecteur et par an.

Il existe un contrat de ville-lecture signé en 2005 pour 3 ans avec les priorités suivantes : coopération avec l'éducation nationale, actions vers la petite enfance, valorisation du patrimoine, programmation pour public adulte.

Sport

- Nombreux clubs existants.
- Equipements sportifs : stade communautaire, hippodrome, golf, aire de parachutisme, réseau de piscines, sports nautiques...
- Manifestations : tour de France à la voile, régates, événements hippiques...

Culture

Il existe sur le territoire de l'agglomération une offre culturelle diversifiée : une scène nationale (Dieppe scène nationale) qui offre une programmation cinématographique, musicale, théâtrale et de danse, des structures pédagogiques comme l'école de musique de Dieppe, la maison Jacques Prévert, des manifestations annuelles (festival de l'Académie Bach, festival de la bande dessinée...)



photo : Dieppe-Maritime

Le stade communautaire

Politique locale

Culture

Dieppe-Maritime a déclaré d'intérêt communautaire le développement de la lecture publique, le soutien aux musiques anciennes (soutien au festival de l'Académie Bach), aux artistes reconnus à un niveau professionnel et aux événements ponctuels artistiques.

L'Agglomération a lancé une étude de programmation de la mise en réseau des bibliothèques du territoire afin, d'une part, de développer les services offerts au public et, d'autre part, de mutualiser et partager les moyens des bibliothèques.

Sport

Le Conseil de communauté a défini l'intérêt communautaire en matière d'actions et aides financières en faveur d'opérations sportives, considérant les clubs sportifs phares comme bons vecteurs de communication pour encourager le développement de la pratique sportive, favoriser l'intégration des jeunes et montrer une image dynamique du territoire.

Le stade communautaire est la première réalisation inscrite au Contrat d'agglomération.